

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18088- 70ÈME ANNÉE

Accord signé au bout de quelques heures de négociation après 6 jours de grève

Grève à la SRPP : les actionnaires responsables d'une crise évitable

Le conflit à la SRPP s'est terminé hier soir au bout de 6 jours. Durant tout ce délai, les actionnaires de la SRPP ont refusé à la direction le droit de négocier. Les discussions ont ensuite abouti en quelques heures. Tout pouvait être rapidement réglé jeudi si les patrons de la SRPP n'avaient pas tenté de faire plier les grévistes en misant sur le pourrissement du conflit comme l'ont fait dans un passé récent les actionnaires d'autres entreprises en grève.



Les grévistes ont permis hier au quart des stations d'être livrées, en plus de celles réquisitionnées. 1,7 million de litres de carburants sont sortis des cuves de la SRPP.

La grève est terminée à la Société réunionnaise des produits pétroliers (SRPP). Après 20 heures ce mardi, les travailleurs et la direction sont parvenus à un accord. La grève a permis d'obtenir une prime de 2200 euros. Le travail reprend aujourd'hui. Dans l'attente d'un retour à la normale dans les 138 stations-service de l'île, le préfet maintient les réquisitions de 19 sta-

tions, chargées de servir uniquement les véhicules prioritaires.

Rappelons que la SRPP sera vendue par Total et Shell à Rubis. Les actionnaires vont toucher d'importants bénéfices. Les salariés se sont donc mis en grève pour que ce gain soit plus équitablement réparti. L'accord a été signé rapidement après l'ouverture des négociations. Les travailleurs ont obtenu 2200 euros et ils pensent qu'ils pouvaient

gagner bien plus. Cela donne un aperçu de la richesse de ses groupes pétroliers, car 2200 euros est une somme proche du revenu mensuel plancher des 10 % les plus riches à La Réunion.

Esprit de responsabilité des grévistes

Au cours des six jours de grève, la situation était bloquée. La faute aux

patrons de la SRPP, comme l'a confirmé hier la conférence de presse du préfet. Dans son éditorial lundi dernier, Témoignages soulevait le problème de patrons qui étaient prêts à paralyser La Réunion pour faire plier les grévistes. Ces derniers ont fait preuve d'un esprit de responsabilité pour assurer un important service minimum. Hier, ce sont 1,7 million de litres de carburants qui sont sortis des cuves de la SRPP. L'opération a permis de livrer 19 stations-service réquisitionnées pour les véhicules prioritaires, ainsi que 37 autres stations ouvertes à l'ensemble de la population, précisait hier Julie Bouaziz, directrice de cabinet du préfet. En plus des réquisitions, 25 % des stations étaient donc en mesure de distribuer du carburant. Ceci permettait donc de maintenir une activité minimale, même s'il fallait patienter des heures pour espérer remplir son réservoir d'essence.

Si les grévistes ont assuré leur part pour montrer leur bonne volonté, ce n'était pas le cas des patrons de la SRPP.

Le blocage des actionnaires

La conférence de presse du préfet Dominique Sorain a insisté sur le problème principal : le refus des actionnaires de la SRPP de donner un mandat de négociation à la direction. Pour débloquer la situation, le préfet a donc téléphoné et écrit aux actionnaires afin que ce mandat puisse être donné. Dans son courrier, le représentant de l'État rappelait aux propriétaires de la SRPP l'impact considérable du conflit au sein de leur entreprise sur toute l'activité de La Réunion. Ce n'est qu'en fin d'après-midi hier que les actionnaires ont autorisé la direction de la SRPP à discuter avec les grévistes. Les responsabilités dans les conséquences du conflit sont donc clairement établies.

Ce mandat de négociation aurait pu être donné dès le début de la grève. Cela aurait permis l'ouverture immédiate des discussions. Compte tenu de la brièveté des échanges hier avant la signature du protocole de fin de conflit, la grève n'aurait pas duré autant si le dialogue social avait pu être établi dès le début.

La méthode du pourrissement



Julie Bouaziz, directrice de cabinet, et le préfet Dominique Sorain hier lors de leur conférence de presse. Le préfet a dû écrire aux actionnaires pour leur rappeler leur responsabilité dans la crise et leur demander d'autoriser les négociations.

Cette méthode renvoie à d'autres exemples de grèves au cours de ces dernières années à La Réunion. À Citroën, Carrefour Sainte-Suzanne, SERMAT, Sicalait ou Renault, les patrons ont laissé le conflit s'installer dans la durée avant d'ouvrir des discussions. Ces dernières avaient donné un résultat souvent proche des revendications. Cela soulevait la question du temps perdu et de ses importantes conséquences. Par exemple, pour la SERMAT et la Sicalait, l'attitude des patrons avait des répercussions sur l'activité d'autres professions : respectivement les usagers du port et les éleveurs. Le pourrissement du conflit a fait monter la tension, et à Saint-Pierre il avait fallu déployer des forces d'interposition pour éviter les affrontements.

L'intransigeance des patrons de la SRPP a également débouché sur plusieurs troubles à l'ordre public. Ce sont le barrage mis en place par des artisans dans le Sud hier matin, la manifestation de jeunes devant la SRPP, les voies de circulation bloquées près des stations-service servant encore du carburant, le temps perdu et la pollution générée par les embouteillages.

La responsabilité de la Région

Le point commun de toutes ces entreprises, c'est qu'elles sont aux mains de groupes extérieurs à La

Réunion. Cela signifie d'une part que les directions doivent attendre des consignes venant de l'autre côté de l'océan avant d'entreprendre la moindre discussion. Cela veut dire aussi d'autre part que les intérêts vitaux des patrons de ces sociétés ne sont pas à La Réunion. Ils ne seront donc pas touchés par la paralysie de l'économie de La Réunion.

Les pans entiers de l'économie réunionnaise sont passés quasi-exclusivement dans les mains de groupe extérieurs. Cela touche des secteurs aussi stratégiques que l'énergie. La politique d'autonomie énergétique lancée en 1999 par Paul Vergès visait à mettre fin à cette situation. Elle ambitionnait de faire produire à La Réunion toute l'énergie consommée dans l'île à compter de 2025. En 2010, la Région présidée par Didier Robert a remis en cause cette politique, il a notamment stoppé le chantier du tram-train électrique. S'il avait laissé le projet suivre son cours, le tram-train fonctionnerait cette année. Le trouble à l'ordre public provoqué par les actionnaires de la SRPP aurait été donc bien moins important. L'an dernier, la part des énergies renouvelables a encore baissé. Cela place encore plus La Réunion sous la dépendance de décisions sur lesquels les Réunionnais n'ont pas le pouvoir de peser. La relance de cette politique d'autonomie énergétique apparaît donc de plus en plus urgente.

Edito

Réchauffement climatique : encore plus grave que prévu

L'an dernier, un mystérieux cratère était découvert dans le nord de la Sibérie. Il faisait 80 mètres de diamètre. Ce n'était pas le résultat d'une éruption volcanique, ni de la chute d'une météorite. Des chercheurs ont établi que ce cratère a été causé par l'explosion d'une grande bulle de méthane, un gaz à effet de serre.

Depuis plusieurs milliers d'années, le sol du nord de la Sibérie est gelé en permanence, c'est le permafrost. En dessous, des gaz se sont accumulés, en particulier du méthane.

C'est ce gaz qui est puisé par des forages pour constituer une source d'énergie.

Le méthane est un gaz à effet de serre beaucoup plus puissant que le CO₂. Son émission accélère donc encore plus le réchauffement climatique.

Mais les activités humaines depuis le milieu du 19^e siècle ont changé le climat. Les températures ont monté. La variation positive la plus importante est relevée dans les régions proches des pôles. Ainsi en été, le Pôle nord a été plusieurs fois libre de glace, et la banquise permanente vit ses dernières années.

Un peu plus au sud, le sol constamment gelé de la Sibérie retenait prisonnières des quantités considérables de méthane. Mais le permafrost ne peut plus porter son nom. Il dégèle. Cela ouvre des brèches dans lesquelles le méthane s'engouffre. Sous une pression considérable, ce gaz réussit à déformer le sol, il produit donc un

cratère par lequel le méthane stocké pendant des milliers d'années s'échappent dans l'atmosphère. Il monte ensuite dans les hautes couches et vient amplifier l'effet de serre.

À ce jour, les chercheurs russes ont dénombré sept grands cratères, ainsi qu'une vingtaine d'autres plus petit.

Le changement climatique a désormais sa dynamique bien enclenchée. La question de l'adaptation est donc urgente, car le niveau de la mer va monter encore plus vite et plus haut. Comment dans ses conditions peut-on encore rêver d'une route en mer ? Les cratères de Sibérie rappellent le danger de la nouvelle route du littoral, NRL.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
70^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Quel projet pour la cité maritime ?

J'ai eu l'honneur de contribuer avec les équipes municipales précédentes pendant près d'un quart de siècle à cette réflexion complexe de faire de la cité maritime une ville désirable, puis passer à la concrétisation en intervenant de façon cohérente sur le territoire tout en n'hypothéquant pas l'avenir, c'est-à-dire en laissant à ceux qui vont nous succéder la capacité de pouvoir réintervenir sur des décisions antérieures.

Les valeurs qui conduisaient le projet étaient celles d'une ville populaire, d'une ville ouvrière, où la population a construit son savoir – vivre ensemble sur la solidarité, celle d'une ville ouverte sur le monde autour de l'altérité et de la fraternité.

Revenons tout d'abord sur la situation financière de la commune laissée par l'équipe municipale en mars 2014, puis qu'au fil des articles qui paraissent dans la presse il semblerait que ce soit le principal problème qui amène la municipalité actuelle à remettre en cause des projets engagés et justifierait à leurs yeux l'immobilisme.

Il est vrai que la crise internationale de 2009 a agi d'une façon non négligeable sur les recettes en matière d'octroi de mer, que les choix du gouvernement pour réduire le déficit budgétaire dans le cadre européen ont diminué de manière drastique les dotations de l'Etat versées aux communes, que la perte de la Taxe Professionnelle au profit de l'intercommunalité ne laisse plus de marge de manœuvre à une ville comme Le Port qui participe grandement à la solidarité intercommunale mais qui à l'inverse reçoit des retours très largement inférieurs à ce qu'elle verse. Il n'en reste pas moins vrai que de nouvelles stratégies sont à définir et les projets de développement possibles. Par ailleurs cette ville qui est l'une des premières économies de l'île avec un appareil industriel développé est aussi celle qui connaît une situation sociale des plus difficiles qui impacte le budget par des recettes faibles et stagnantes alors que la situation nécessite un accompagnement sans cesse croissant des populations les plus fragiles.

Nous entendons dire :

« Le taux d'endettement est insupportable ». En réalité il l'était moins fin 2013 qu'il ne l'était en 2008 ;

« Les emprunts structurés (dits toxiques) plombent le budget ». En réalité la désensibilisation et la sécurisation de la dette s'est traduite par le passage en taux fixe de 15 millions d'euros, seul un prêt structuré de 5,9 millions subsistait sur 50,1 millions d'emprunt, soit moins de 12 % des emprunts ;

« Les taux d'intérêts sont extraordinairement élevés ». En réalité le taux moyen était de moins de 4 %.

Qui plus est, malgré le contexte décrit plus haut la marge nette était positive au 31 décembre 2013, même si la nécessité de maîtriser les dépenses de personnel et de poursuivre la politique de désendettement décidée en 2009 et mise en œuvre à partir de 2010 reste une contrainte pour les années à venir.

Quant à la contrainte issue des prêts toxiques, dont la commune du Port est victime comme des milliers de collectivités et d'établissements hospitaliers ayant contracté des emprunts auprès de Dexia, une banque pour les collectivités dont les deux actionnaires étaient l'Etat français et l'Etat belge, des solutions doivent se trouver avec l'Etat pour s'en désengager.

On le voit, la situation financière n'était pas si mauvaise alors que les gros investissements sont derrière nous, que l'éradication de l'insalubrité arrive à son terme et que les banques publiques (AFD, CDC), sur ces constats, pérennisaient la confiance qu'elles accordaient à la commune.

Ces derniers mois au travers d'articles de presse, on a voulu nous amener à penser que ce territoire a été laissé à l'abandon depuis de nombreuses années... C'est un exercice difficile que de répondre directement à ces propos où les informations malveillantes et insipides colportées par des ceintures noires en communication sont distillées sournoisement.

Laissons plutôt la parole à un journaliste du JIR qui parlait de la métamorphose du Port, d'un modèle discret en termes d'urbanisme, en rappelant les nombreux projets de la collectivité (édition du 2. 11. 2010) ou encore rappelons-nous ce supplément du Quotidien du 4 avril 2008, réalisé par les étudiants d'info-com. qui classaient Le Port en deuxième position ex-æquo avec Saint Pierre, après Saint Denis pour les villes où il fait bon vivre. Il semble que ces jeunes Réunionnais ont une vision plus claire de ce qu'est vivre dans une ville où les services publics ou privés sont présents, la qualité environnementale prise en compte, où la santé et le logement ont été une préoccupation constante des élus, où la culture et la politique sportive ont été une référence pour notre île, où la politique de l'enfance et de la famille étaient un enjeu majeur. La mise en évidence d'un taux de chômage et de délinquance important n'a pas suffi à déclasser la ville. A ce sujet, la lecture de l'article : « Le Port, une ville qui porte l'histoire de La Réunion » de l'hebdomadaire VISU du 24 février 2015 nous incite à penser qu'il fait bon vivre au Port.

Alors aujourd'hui, un an après les élec-

tions municipales, il paraît important de rappeler les projets qui ont été ceux de l'équipe antérieure et dont certains, engagés à l'époque, ne deviennent visibles qu'aujourd'hui.

Huit quartiers inscrits dans un processus de rénovation urbaine dont sept RHI et quatre terminées. Les livraisons de logements, soit en location, soit en accession à la propriété se poursuivent, le projet de rénovation urbaine des quartiers Lépervanche, Vergès de la ZAC 1 et la réalisation de la ZAC Rivière des Galets. Le lancement de l'étude sur le quartier Ariste Bolon dans le cadre de la deuxième génération de la rénovation urbaine pour remettre à niveau le territoire et accompagner les familles dans leurs projets. Le mail de l'océan, le projet Ville et Port et la darse de plaisance qui est aujourd'hui proche de la livraison. Autant de projets urbains construits en concertation avec la population du Port à mettre au crédit de l'équipe municipale sortante. Nous pourrions de même développer les projets touchant à l'éducation, à la politique sociale et la création de l'Epicierie Sociale et Solidaire, à l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) en cours de réalisation à proximité du quartier Manès. Nous pourrions aussi parler de la politique culturelle et sportive si nous n'avions peur d'être trop long. Un mot sur le personnel et son encadrement tout de même, colonne vertébrale d'une collectivité territoriale, principale richesse d'une ville qui s'était engagée dans un processus de réorganisation et d'engagement au service de la population, les cadres sont des experts du territoire dans leur fonction et des conseillers de premier ordre pour l'autorité territoriale.

Alors qu'en est-il des projets de la nouvelle municipalité ? J'ai pu lire que certains projets étaient remis en cause. Sur le principe il est normal qu'une nouvelle majorité municipale redéfinisse le projet de la ville, mais sur le fond, supprimer la FAC, campus dédié à la formation initiale et professionnelle en plein centre ville, quand on connaît la difficulté de la population à répondre aux offres d'emploi tant l'écart entre celles-ci et l'offre de travail et l'offre en formation est grand. Sur le fond toujours, que veut dire créer une moyenne surface alimentaire en centre ville lorsque les études nous disent que les besoins sont couverts sur le territoire portois et que toute nouvelle surface créée provoquerait la fermeture d'autres commerces existants de même ordre. Faut-il rappeler que l'intérêt général prévaut en la matière ?

Alain Moreau

Elections départementales

Irrégularités à Saint-Leu/Trois-Bassins?

Lundi à Saint-Leu, la liste conduite par Simone Yee Chong Tchi Kan et Denis Comorassamy ont tenu hier une conférence de presse pour porter à la connaissance du public des faits très graves. Certains candidats n'hésitent pas à embaucher massivement à quelques semaines du scrutin. Voici les précisions apportées par les candidats aux journalistes.

La presse de la semaine dernière fait écho de certaines révélations qui d'emblée entachent la sincérité des élections départementales des 22 et 29 mars 2015. A 3 semaines des élections, la campagne électorale vire au scandale.

En cause : une association alimentée par des fonds publics est encadrée par des élus municipaux de Saint Leu ayant pour objectif la distribution des aides sociales. Quel lien y-a-t-il entre les activités du CCAS et ce service spécial. Pourquoi la Mairie agit-elle de la sorte?

La raison est simple. Le responsable du CCAS, M. Dennemont est candidat dans le 14ème canton Saint-leu. Dans un Département où la moitié de la population se trouve sous le seuil de pauvreté, sa fonction de distributeur d'aides sociales compte beaucoup. S'il a été présenté par le Maire, en personne, il y a des raisons. Il est son employeur.

Cependant, les activités du CCAS sont encadrées par la loi et peuvent être contrôlées, notamment en période électorale. Ce qui n'est pas le cas de l'association. Sa direction a été totalement verrouillée par des personnes de confiance du maire, des élus dont un est également candidat dans l'autre canton avec la femme d'un des administrateurs. «Ainsi, une association recevant des fonds publics intervient, pour aider indirectement des candidats, dans la période de 6 mois précédant un scrutin», accusent les candidats. De plus, Mme Silotia, adjointe à la mairie, conseillère générale actuelle et binôme de Mr Dennemont dans le canton de Saint-Leu, se trouve elle

même, déléguée au CCAS de Saint-Leu et au département également.

Besoin de transparence

Simone Yée-Chong-Tchi-Kan se fait le porte parole de la population qui demande au Préfet de faire stopper ce détournement de fonds publics, au service des seuls candidats présentés par le Maire : «je demande au procureur de saisir toutes les pièces administratives, en vue de faire toute la transparence sur cette affaire».

Le directeur du CCAS de St Leu, M. Dennemont, est un élu issu de la coalition et avait occupé la fonction de 1er adjoint dans la commune de Trois Bassins dont le Maire est aussi candidat, mais, soutenu par le Président de Région. Le maire de Saint-Leu envisage d'être candidat à la Région. Notre Canton est donc le lieu privilégié d'affrontement entre les 2 Robert.

Or, ni l'un ni l'autre n'est candidat. Ils règlent des comptes par personnes interposées. Malheur à celui qui perd. Après les élections que va-t-on assister dans les conseils municipaux ? Quelle sera l'ambiance ?

«Dans ces querelles politiciennes, Tous les moyens sont utilisés», déplore Simone Yée Chong Tchi Kan, Denis Comorassamy, Christelle Urabtro et Jacques Trulès. «Dans la surenchère des moyens détournés, les candidats en lien avec la Région distribuent des contrats, en contre partie de faveurs électorales. La

presse du 22 février fait état de 150 contrats aidés par le maire de Trois-Bassins ! Les échos dans la population en disent long aussi des moyens utilisés»...

Le candidats remarquent qu'en octobre 2014, 17 558 petits contrats aidés disponibles et financés à plus de 90% par l'Etat ne trouvaient pas preneur. Le préfet s'est indigné de la situation. Quand on sait qu'il y a 90 000 personnes au RSA, 173 000 demandeurs d'emploi Et tout d'un coup, depuis les déclarations de candidature, chaque semaine, des candidats en lien avec des institutions «embauchent». «Pourquoi avoir attendu 3 semaines avant l'élection pour embaucher ? », interroge Simone Yée-Chong-Tchi-Kan, «la priorité des élus est-elle d'utiliser cette manne comme soupape sociale à des fins électoralistes, un p'tit contrat pour avoir les suffrages d'une famille?»

«L'ancien préfet Pierre Henry Maccioni avait qualifié ces contrats aidés de « contrats magouilles » le 5 décembre 2007 lors de son exposé sur l'action de l'État au conseil général. N'avait-il pas raison ?», poursuit-elle.

Conclusion : «voilà de la matière pour la Commission Nationale du Contrôle des Comptes de Campagne qui a fixé le montant des dépenses à ne pas dépasser à un total de 24 877,84 euros, sur tout le Canton et pour les 2 tours. Nous invitons les Citoyens à faire connaître à la Commission les informations pouvant sanctionner les pratiques contraires à la loi».

5 priorités pour le canton

Nous proposons 5 priorités pour notre canton :

- Une politique pour l'emploi
Pour la sauvegarde de la filière canne/sucre,
- Une politique du logement (aide des collectivités) permettant aux jeunes de ne pas subir les effets de la spéculation foncière et immobilière et de préserver le

patrimoine bâti.

- Une politique de solidarité : aide au maintien à domicile des personnes âgées qui le désirent et un aménagement des bourgs adapté à cette population.

- une politique de désenclavement des hauts : l'échangeur de l'Etang et le prolongement de la route des Tamarins par les hauts,

- une nouvelle politique de développement des Hauts avec la perspective de création d'emplois ...etc

Prime d'activité : montant maximum de 215 euros si le salaire est autour de 800 euros

La PPE et le RSA activité vont disparaître

La Prime pour l'emploi (PPE) et Revenu de solidarité active (RSA) vont être supprimés par le gouvernement, au profit de la « Prime d'activité », qui les remplacera au 1er janvier 2016. Le Premier ministre, Manuel Valls, a présenté mardi 3 mars, dans le cadre de ses mesures anti-pauvreté.



En 2009, les Réunionnais avaient obtenu dans la rue le RSTA et la prime COSPAR soit 150 euros de plus pour les bas salaires. Le gouvernement a supprimé le RSTA et s'est désengagé de la prime COSPAR en 2013. La prime d'activité permettra-t-elle de compenser cette perte ?

Cette prime d'activité va fusionner des dispositifs du PPE et du RSA, critiqués pour leur complexité et leur manque d'efficacité. La prime d'activité devrait être plus simple et plus efficace, elle devrait concerner 7 millions de personnes.

Unifier deux dispositifs

La PPE est un crédit d'impôt versé en septembre, destiné à 6,3 millions de foyers ayant un revenu entre 0,3 et 1,3 SMIC, mais son montant moyen mensuel était de 36 euros. Tandis que le RSA activité (à la différence du RSA socle pour les personnes qui ne travaillent pas du tout) concerne 700 000 personnes, pour un montant moyen de 176 euros.

Selon les informations récoltées par le journal « Le Monde », cette nouvelle prime concernera principalement les travailleurs pauvres, gagnant entre 570 et 1 360 euros net, soit entre 0,5 et 1,2 SMIC. Les bénéficiaires actuels de la PPE au-delà de 0,2 ne percevront plus rien.

Il ne devrait pas y avoir de grand changement pour les salariés tou-

chant jusqu'à 0,5 SMIC, soit 570 euros par mois, car le montant de la nouvelle prime d'activité est similaire à celle du RSA activité. Pour François Soulage, président du collectif d'associations Alerte (associations de lutte contre la pauvreté), « le gain commencerait pour les travailleurs gagnant 0,5 smic selon le dispositif envisagé par Matignon ». Le collectif avait demandé à l'Etat, qu'il soit versé pour les travailleurs ayant jusqu'à 0,3 SMIC.

Selon une source proche dossier, « il s'agit de ne pas inciter les tout petits contrats à temps partiel » car « le dispositif doit fonctionner comme une incitation à travailler davantage », a-t-elle indiqué au quotidien Le Monde, commentant, « quitte à ne pas aider les travailleurs les plus pauvres ». En effet, le montant maximum de 215 euros, concernera les salariés gagnant autour de 800 euros.

7 millions de bénéficiaires

Les CAF gèreront le dispositif qui ne devrait plus demander aux tra-

vailleurs qui auraient « trop » travaillé de rembourser les sommes perçues. Le dispositif prévoit un réexamen tous les trois mois de la situation des bénéficiaires, afin de faire évoluer la prime en fonction de leurs situations.

La prime d'activité concernera également les jeunes entre 18 et 25 ans, qui n'ont pas accès au RSA. Selon le rapport du député Christophe Sirugue, près de 300.000 jeunes pourraient toucher cette prestation, mais la situation n'est pas claire, car les derniers arbitrages pourraient réduire le nombre de jeunes bénéficiaires.

« Nous voulons que les jeunes de moins de 25 ans qui travaillent puissent en bénéficier quoi qu'il arrive de manière autonome, sinon seulement 200 000 jeunes pourront en profiter », a protesté François Soulage. Cependant, le gouvernement s'y oppose, prévenant toutefois, qu'il serait prêt à faire un geste pour les apprentis. Cette nouvelle prime, qui entrera en vigueur début 2016, devrait coûter environ 4 milliards d'euros par an.

Céline Tabou

Le ministre de l'Économie refuse un nouveau plan de 80 milliards d'économies

La France se rebiffe face à Bruxelles

A contrario de François Hollande et Manuel Valls, le ministre de l'économie, Emmanuel Macron a refusé de se plier aux volontés de Bruxelles, d'aller jusqu'à 80 milliards d'économie de 2015 à 2017. Cette prise de position pourrait peser sur les prochains rendez-vous européens, sans oublier les tensions avec les Grecs.

La commission européenne, présidée par Jean-Claude Juncker, a demandé à Paris de faire un programme d'économie de 80 milliards entre 2015 et 2017. Refus de la part de Bercy, qui par la voix d'Emmanuel Macron a refusé cette exigence.

Vers un nouveau bras de fer avec l'Allemagne

Emmanuel Macron a expliqué lundi 2 mars à plusieurs responsables européens, que « nous avons programmé 50 milliards d'économie de 2015 à 2017 et nous les ferons, a dit le ministre de l'Économie après ses entretiens à Bruxelles. Nous tiendrons aussi le nouvel objectif d'un déficit budgétaire réduit à 3 % en 2017 ».

« Une telle demande n'est pas raisonnable économiquement, et n'est pas souhaitable pour la croissance de la zone euro. Il ne faut pas tomber dans une logique de surenchère abstraite », a expliqué une source proche du ministre au quotidien *Les Échos*. Cette situation devrait compliquer les négociations, notamment lors de la réunion du 10 mars des ministres des Finances, qui vont débattre du dossier français, puis le 20 mars, lors du sommet européen.

Paris a déjà obtenu, le 25 février, un délai supplémentaire de deux ans pour ramener son déficit sous 3 % du PIB. La France a donc jusqu'en 2017, année électorale, pour répondre aux conditions européennes, mais surtout « la France doit produire davantage d'efforts », a estimé Valdis Dombrovskis, vice-président de la Commission européenne chargé de l'euro, lors de l'annonce. Ce dernier souhaite un effort structurel de 0,5 point de PIB en 2015.

Paris veut faire fléchir Berlin



Bercy, siège du ministère de l'Économie. Ce dernier refuse d'aller dans le sens des recommandations de la Commission européenne.

La Commission européenne a fait part de son inquiétude face à la dégradation des comptes de la France et de la perte de compétitivité de ses entreprises. Cette dernière craint des « retombées négatives » sur les autres pays de la zone euro. Raison pour laquelle, la commission a étendu sa « surveillance rapprochée » aux réformes françaises considérées indispensables, bien qu'elle soit réservée à la dette et aux déficits publics.

Du côté de l'Élysée, il est surtout question de placer Berlin face à son « devoir de solidarité ». En effet, le gouvernement français souhaite que l'Allemagne soutienne la crois-

sance dans la zone euro en mettant l'accent sur l'investissement grâce aux crédits publics. Selon des sources du quotidien *Le Figaro*, l'Allemagne devrait « porter de 20 à peut-être 50 milliards le plan annoncé à l'automne ». La France veut participation active de son voisin outre-Rhin, dans la politique de relance européenne.

Céline Tabou

Oté

La vi dsi la tèr la bézoin in lékilib : i fo rodé, rodé ankor é pétète in zour trouvé !

Matante Zélida la ékrir Justin :

Mon shèr nové, mon spès salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, m'a dir aou in n'afèr, mi konpran pa pou kosa lo ladministrasyon i fé lo santiman avèk in bann rokin. Si zot i an vé d'nou i fo ni kine azot in poin sé tou. Moin pèrsonèl, mi tyéré tout vèr é sèk, pti konm gro. Zot l'atak anou, zot la rodé ébin sé nou k'i doi fini avèk zot é pa lo kontrèr. Mi sort lir sak in gran ésporfif i di dsi bann rokin bouldog : li di bann bouldog la tyé tout dan la mèr : torti li, poisson li, bénytyé li.. Tousa pars na uitan a popré la domann arèt la pèsh rokin... Moun-la i fé léspor dan la mèr sé dir si li koné la mèr ébin akoz i ékout pa li, pou fèr i arkomans pa fé la shas bann rokin épi si zot i disparète, la pa moin biensir pou plèr pou zot. Tan ka so bann moun santimantal k'i èm plis rokin ké demoun, in bann rouj-de-fon ankor, é bin mi pran pa zot pou bann bienfètèr l'imanité. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz touzour la boush rouvèr, ou va touzour étone amoin, pars na poin lontan moin la antann aou dir, rokin nana zot plas dan la mèr é ké ou i oi pa kosa lo moun i sava fèr dann in androi ké la pas lé z'ot. Zordi, i fo tyé tout, vèr é sèk, gro konm pti. Matant, m'a dir aou in n'afèr, mi pans pa na zanimo inital san pour san dsi la tèr é dann la mèr : kisoï rokin, kisoï lo lou, kisoï zinsèk é tout lo tranbloman. Pou moin si zot lé la, sé ké zot i ansèrv kékshoz é si i élimine in gran kantité mi pans pa sa va rann in gran sèrvs demoun dsi la tèr. Zordi m'a dir aou arienk in zistoir. Dann bann zil Hawaï l'avé inn té anvayi par lo shat : bann zamérikain la tyé lo total avèk poizon. Kan l'avé pi lo shat, sé lo ra ké la anvayi : donk la tyé lo ra. Kan l'avé pi lo ra, so kou isi sé fourmi la okip partou. Si i kine lo bann fourmi, kosa v'ariv ankor, kèl plé l'égypt i sar tonmm dsi lo zil. Pétète in mové mikrob ? Pétète d'ot shoz ankor.. Sa sé solman pou dir la vi dsi la tèr la bézoin in lékilib. Si lo lékilib lé disfisil pou trouvé, lé pa sir ké li lé introuvab. Touléka i fo rodé, rodé ankor é pétète in zour trouvé.

Justin

« Foutan i angrès pa koshon »-in kozman pou la rout

Mi pans pétète zot va trouv sa in drol zafèr. Poitan si kékshoz i vé atir out l'atansion i fo li sé in drol zafèr, sansa i fé pa in kont ansanm, sansa i anvoy dingé in poin sé tou. Drol z'afèr ? Kèl rapor nana rant in"foutan" é in"l'angrèsmann koshon", arien ditou ! Mé a bien kalkilé na in bonz'afèr, é in mové z'afèr. Kosa I kont plis pou in moun ? Sé angrès son koshon, fé prospèr son komèrs, é mèm si d'moun I gaskone ali, donk I larg foutan I fo kontinyé. In légzanp : in bann marmay I annui in n'ot pars li lé toultan dann liv. Kosa I fo li fé ? Zète lo bann liv ou sinonsa kakil domin é aprann bien konm k'I fo ? Lé fasil pou dir sak i fo shoizi. Si in moun i tir signal d'alarm pou dir « antansion lo réshofman klimatik » ou i pé gaskone ali, mé kan la vérité i manifès, kisa i lé lo kouyon la-dan ? Mi anparl kan Paul Vergès la anparl lo réshofman klimatik. Bann zozo la pans li té fou. Final de kont, kisa lété fou, é kisa lété saz ? Fé roulé fèrèr !